

Municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue
Séance ordinaire du conseil
Lundi 11 avril 2016, 19h30
Bureau municipal

Sont présents : M. Guy Dupuis
M. Mathieu Bourque
Mme Carmen Arseneault
M. François Pinard
M. Luc Laplante

Est absent: M. François Roy

Formant quorum sous la présidence du maire madame Line Théroux. Madame la directrice générale & secrétaire-trésorière, Silvie Leclerc, est présente.

2016-04-32 Ordre du jour

- 01 Mot de bienvenue
- 02 Adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption du procès-verbal du mois de mars 2016
- 04 Approbation des comptes
- 05 Réseau routier municipal
 - 05.1 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier (priorités 2016)
 - 05.2 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier (reddition de comptes 2015)
- 06 Société d'habitation du Québec (révision budgétaire)
- 07 Entretien cours d'eau
 - Branches 1 et 2, rivière Carmel
 - Branche 11, cours d'eau Appelton Houle
- 08 Dossier Primeau (services professionnels, étude hydrogéologique)
- 09 MRC de Nicolet-Yamaska (délégation de compétence)
- 10 Refinancement IBPF-0008 (affectation 176 000\$)
- 11 Passif des sites contaminés
- 12 Présentation et adoption des états financiers 2015
- 13 Nomination directeur incendie (intérim)

Correspondance

Commandite (1000\$) - Fête du 150^e, Donald Martel, député de Nicolet-Bécancour
MRC Nicolet-Yamaska - modification schéma d'aménagement
Ministère des Transports - contribution financière 561 113\$
réhabilitation des rangs Sainte-Anne, Saint-Charles et route Bureau.
Les Jeudis en Chansons (jeudi 14 juillet 2016)

Varia :
Période de questions
Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter l'ordre du jour tel que présenté tout en laissant le point varia ouvert à tout autre sujet pertinent.

Adoptée

03
2016-04-33 Adoption du procès-verbal du mois de mars 2016

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'adopter le procès-verbal du mois de mars 2016 tel que présenté et sans lecture.

Adoptée

04

2016-04-34 Approbation des comptes

CONSIDÉRANT que la directrice générale certifie la disponibilité des fonds pour le paiement de 65 473.55\$ (comptes fournisseurs) et de 30 016.81\$ (Accès D);

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil d'adopter ces comptes et d'autoriser la directrice générale & secrétaire-trésorière à en effectuer le paiement dans les délais requis conformément aux résolutions adoptées par la présente assemblée.

Adoptée

05 Réseau routier municipal

05.1

2016-04-35 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier
(Priorités 2016)

Il est proposé par monsieur François Pinard et unanimement résolu par ce conseil d'attester que les priorités 2016 relatives aux travaux d'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) sont :

1. Rechargement route Saint-Jean-Baptiste
2. Profilage de fossés

Adoptée

05.2

2016-04-36 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier
(reddition de comptes 2015)

CONSIDÉRANT que le Ministère des Transports a versé une compensation de 49 760\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT que la compensation distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera, dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes, l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

Pour ces motifs,

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu que la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée

06

2016-04-37 Société d'habitation du Québec (révision budgétaire)

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter la révision budgétaire 2016 de l'Office municipale d'habitation de Ste-Perpétue telle que déposée, portant la contribution municipale à 1 710\$.

Adoptée

07

2016-04-38 Entretien cours d'eau

CONSIDÉRANT que la compétence des cours d'eau verbalisés est sous juridiction de la MRC de Nicolet-Yamaska;

CONSIDÉRANT les demandes relatives à l'entretien des branches 1 & 2 de la rivière Carmel et de la branche 11 du cours d'eau Appelton Houle;

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu par ce conseil de transmettre ces demandes à la MRC de Nicolet-Yamaska.

Adoptée

08

2016-04-39 Dossier Primeau
(services professionnels, étude hydrogéologique)

CONSIDÉRANT l'appel d'offres, sur invitation, pour services professionnels de génie-conseil à Arrakis Consultants inc, , Akifer et LNA lié à la réalisation d'une étude hydrogéologique des trois (3) puits municipaux;

CONSIDÉRANT la réception des propositions.

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme soit Arrakis Consultants inc, 7050 boul. Hamel, Québec (Québec) (réf. document du 17 mars 2016).

Adoptée

10

2016-04-41 Refinancement IBPF-0008 (affectation 176 000\$)

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'utiliser la réserve attribuée à la vente de terrains résidentiels au montant de 176 000\$ pour renflouer le surplus cumulé non affecté.

Adoptée

11

2016-04-42 Passif des sites contaminés

CONSIDÉRANT qu'à compter de l'exercice 2015, les organismes municipaux devront appliquer une nouvelle norme comptable, soit le nouveau chapitre SP3260 – Passif au titre des sites contaminés du Manuel de comptabilité de l'ICCA pour les secteurs publics;

CONSIDÉRANT cette nouvelle norme, un passif au titre de l'assainissement des sites contaminés devra être constaté dans les états financiers de tout organisme municipal pour les sites contaminés répondant aux critères énumérés à la note d'information du MAMOT;

CONSIDÉRANT que tous les immeubles appartenant à la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue ont été recensés sur une liste avec les informations suivantes;

- Numéro de matricule, adresse de l'immeuble, numéro de lot, utilisation actuelle, utilisation antérieure et mode d'acquisition.

CONSIDÉRANT qu'une recherche de documents a été effectuée par l'inspecteur en bâtiment et/ou la directrice générale pour chacun des dossiers afin de déterminer l'existence possible d'avis, de correspondances ou d'évaluations d'experts aux fins de trouver les sites de contamination potentiels parmi les propriétés de la Municipalité;

CONSIDÉRANT que suite aux recherches menées par l'inspecteur en bâtiment et/ou la directrice générale, aucun document sur l'existence d'un site potentiellement contaminé n'a été recensé;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a aucun indice d'un site potentiellement contaminé à l'égard des usages antérieurs aux propriétés recensées.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Luc Laplante et unanimement résolu :

QUE le conseil approuve la démarche de l'inspecteur en bâtiment et/ou de la directrice générale aux fins de recenser la documentation pour chacune des propriétés de la Municipalité sur l'existence d'un site potentiellement contaminé.

QUE le conseil approuve la liste des immeubles indiquant l'utilisation actuelle et antérieure datée du 31 décembre 2015 et conclut que la Municipalité n'a pas de sites potentiellement contaminés.

Adoptée

12

2016-04-43 Présentation et adoption des états financiers 2015

Il est proposé par monsieur Guy Dupuis et unanimement résolu par ce conseil d'adopter les états financiers consolidés 2015 de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 tels que préparés par Roy Desrochers Lambert Drummondville inc.

Adoptée

13

2016-04-44 Nomination directeur incendie (intérim)

CONSIDÉRANT que monsieur Michel Vincent, directeur du service incendie de Sainte-Perpétue, est en arrêt de travail pour une durée indéterminée;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à son remplacement;

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil d'embaucher monsieur Frédérick Marcotte, directeur par intérim, pour le service incendie de la municipalité de la paroisse de Sainte-Perpétue.

Adoptée

20h40 Période de questions.

2016-04-45 Levée de la séance

Il est proposé par madame Carmen Arseneault et unanimement résolu par ce conseil de lever la séance à 20h50.

Adoptée

Line Théroux, maire

Silvie Leclerc
Directrice générale & secrétaire-trésorière